Comité Départemental de Tennis d'Indre et Loire
Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours
Tel : 02 47 44 38 01
www.cdtennis37.fr
Comite.indre-et-loire@fft.fr

Compte rendu du COMITE DIRECTEUR du 9 Octobre 2023

Ouverture de la séance à 18h40.

Présents : (11)

LEVIEUGE Éric, MERCIER Philippe, KOLVINTER Frédéric, REMY Nathalie, LEMAIRE Michel, USAL Yves, GUIBERT Pascal, HINDY Marc, RIEU Véronique, FIOT Valérie, SCHURDEVIN Fabrice.

Absents Excusés : (7)

VAN GHELDER Guillaume, FROUIN Nicolas, BOIDRON Pascal, TOLLIE Jean-François, MONTERRAT Éric, GUILLOTEAU Yann, JAOUEN Christelle.

Absents : (2)

LEROUX Sophie, STOCKER Serge.

1 – Orientations Budgétaires pour la saison 2024

* Le président, Eric LEVIEUGE, annonce que 2 demandes de subventions exceptionnelles, auprès de la Ligue, sont toujours en attente de réponse.

- Une première pour participer aux frais de location de courts que la municipalité de la ville de Tours nous demande. Ceci dans un souci d'équité entre tous les comités.
- Une seconde pour pouvoir rallonger le temps de travail annuel de notre assistante sportive afin qu'elle puisse venir aider Eric PERNON sur les séances sport étude du collège CORNEILLE, dont les groupes sont passés de 4 à 8 enfants cette année.

* Michel LE MAIRE, trésorier, brosse un état des bilans en cours de consolidation. Le bilan trésorerie de la saison 2023 sera à l'équilibre avec un très léger solde positif.
Il est constaté pour ce début d'année une baisse des inscriptions aux différentes compétitions départementales (indiv.).
Une augmentation significative des partenariats se profile.

Grands tournois :

La direction de l'Engie Open de Touraine nous a annoncé son projet de passer d'un tournoi ITF 25 000 $ à un 40 000 $ et par conséquent souhaite un effort de ses partenaires dont le comité fait partie.

Proposition :

- ITF TCJ : augmentation de l'aide de 3000 € à 4000 €, sous réserve du passage en catégorie 40 000 $.
- ITF ATGT : subvention maintenue à 1000 €.

Soutien au haut niveau :

- La totalité de l'aide sera concentrée sur le jeune Quentin DODIN.

- La somme proposée sur le budget par le comité est de 500 €. Cette somme sera augmentée de 1500 € par un montage financier avec des fonds privés de nouveaux partenaires.

Arbitrage :

Le budget proposé pour la saison 2024 est de 2500 €. Somme qui sera essentiellement dédiée à la formation (Juge arbitre niveau 1 et 2 + arbitre de chaise niveau 1) et au défraiement des arbitres et juges arbitres de nos compétitions départementales.

Il est proposé l'arrêt du financement de l'équipe de juges de lignes.

Nouvelle mesure de défraiement des frais de déplacements des bénévoles :

Il est décidé de proposer d'entériner la réforme mise en place sur le dernier exercice budgétaire, à savoir, le remboursement des frais de déplacement par déduction fiscale pour les bénévoles soumis à l'impôt sur le revenu. Cette mesure a engendré une économie 6000 € environ.

Orientations budgétaires 2024, validées à l'unanimité des membres présents.

Avec ses éléments, le trésorier va pouvoir préparer le budget prévisionnel 2024.
Le président souligne les efforts qui ont été faits sur le plan financier cette saison ainsi que le travail de suivi et de surveillance réalisé par le biais de réunions mensuelles entre le président, le trésorier, le secrétaire général et la secrétaire comptable.

Le Commissaire aux comptes prendra possession de tous ces bilans pour études et analyses le 11 octobre. Dès réception de son rapport, le CODIR se réunira (vendredi 27 octobre) pour valider les bilans et comptes de résultats en vue de l'AG du 17 novembre.

2 – Nouveaux présidents de clubs

* 4 Nouveaux présidents :

Au TC Monnaie, Sonny LEGEARD succède à Sandrine GAUTIER.
A l'AS Chanceaux, Philippe TOUZET succède à Wilfried DODIN.
Au TC Pont de Ruan, Dominique BRAULT succède à Didier CARREAU.
A l'As Montlouis, Olivier DUTARTE succède à Sylvain DESAMBLANC

Merci à Sandrine, Didier, Sylvain et Wilfried et bienvenue à Sonny, Dominique, Sylvain et Philippe.

3 – Mise en sommeil

* Le président de l'AS Saint Branchs a demandé la mise en sommeil du club, faute d'adhérents.

Mise en sommeil validée à l'unanimité des membres présents.

4 – Contrat de travail de Virginie LE BERRE

* Comme énoncé au paragraphe 1, nous sommes dans l'attente de la réponse de la Ligue pour la demande de subvention exceptionnelle pour l'ajout d'heures à Virginie. Dès réponse positive, un avenant à son contrat de travail sera fait pour augmenter son volume horaire annuel.

5 – Membres cooptés dans les commissions

* Commission Senior Plus : Marie Noëlle FOURNIER, ATG Tours.
* Commission Développement : Adel LEKOVIC, TC Tours.

6 – Assemblée Générale 2023 (vendredi 17 Novembre – Maison des Sports)

* Election du délégué FFT, représentant le comité.

* Election du poste vacant du 21ème membre du CODIR.

* Modification des statuts (validés en AG 2023 de la FFT), applicables au 1 janvier 2024.

Points essentiels :

° Remplacement du terme délégué par représentant pour les associations affiliées.

° Maintien de l'AG ordinaire	➢ Rapports annuels : moral et financiers.
° Création d'une AG Elective	➢ Election ou révocation des membres du CODIR.
° Création d'une l'AG exceptionnelle	➢ Réunie à la demande du CODIR ou d'1/3 des voies des représentants pour tous sujets d'affaires courantes.
° Modification de l'AG Extraordinaire	➢ Modification des statuts ou dissolution du CD.

° Intégration de la notion pluridisciplinaire de la FFT (Tennis, Beach, Padel, etc…).

° Délai de convocation d'une 2ème AG si non atteinte du quorum rabaissé de 15 à 6 jours.

° Composition du CODIR et du bureau, au moins 40% de femmes (9) et 40 % d'hommes (9).
- Plus d'élection du président, c'est la tête de liste de la liste victorieuse.
- Salariés interdits sur les listes des ligues.

° Démission du CODIR ou bureau, le remplacement se fait par quelqu'un du même sexe.

* Modification anticipée des statuts (Qui seront revalidés lors de l'AG 2024 de la FFT).
° Modification de l'article 9.2 des statuts nouvellement modifiés : Disparition des salariés des associations affiliées dans la liste des personnes non éligibles au comité directeur du comité départemental.

* Récompenses sportives :
- Tous les champions départementaux par équipe.

* Récompenses comité :
- Mme Sandrine BIETRY pour son investissement dans l'arbitrage et notamment sa participation à 22 tournois de Roland Garros en qualité de juge de ligne.
- Line MALASSIGNE, championne de France de tennis adapté.

* Médailles fédérales : Proposition de dotation transmise, en attente de réponse. 7 « échelon bronze ».

* Interventions des responsables de commissions :
- Condenser l'intervention pour minimiser la durée de l'AG.
- Eviter les listes de palmarès, se cantonner à des chiffres, d'effectifs, de participations, revenir sur les modifications de règlement ou autre, nouveautés, etc…

- La présence des responsables de commissions est très vivement souhaitée.

7 – Informations diverses

* Le 1er Challenge des présidents a eu lieu fin Août. Cela a été une réussite et il sera reconduit l'année prochaine sur la même période. L'objectif étant de pérenniser ce rdv.

* La formation Juge arbitre niveau 1 a débuté le 7 octobre (15 stagiaires). La formation des niveaux 2 se fera à suivre. Les stagiaires du niveau 1 pourront enchaîner sans être obligés d'attendre une saison comme par le passé.

* Il existe une possibilité que l'ITF du TCJ (Open Engie de Touraine) soit déplacé dans le calendrier pour être repositionné en octobre comme auparavant. Cela n'est pour le moment pas encore confirmé.

* Le partenariat avec BABOLAT a expiré le 30 septembre dernier. Des discussions sont en cours avec TECHNIFIBRE pour prendre la succession.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45

Original signé et archivé au comité départemental le 21/10/2023

Philippe MERCIER
Secrétaire Général

Eric LEVIEUGE
Président